

45<sup>èmes</sup> Assises Nationales du



Centralisation - décentralisation  
au carrefour des paradoxes,  
une dualité à inventer

PROGRAMME

Centre Événementiel  
2,3 et 4 avril 2025  
Courbevoie



# MOTS DES OFFICIELS

Céline MONS,  
Présidente du CNAEMO



Chers adhérents, professionnels et partenaires,

Malgré un contexte économique et sociétal préoccupant, l'année 2024 a été riche en manifestations, partenariats et événements pour le CNAEMO.

Les Assises de Tours tout d'abord : des journées extraordinaires ayant réuni plus de 1 000 congressistes. Nous avons pu entendre des intervenants passionnants et passionnés, prestigieux et pourtant accessibles. Nous avons innové en permettant à ceux qui n'ont pu s'inscrire en présentiel, la possibilité de suivre ces journées en visioconférence.

Le siège a fourni un travail conséquent, tout comme le groupe opérationnel des Assises. Mais quel résultat !

Des journées régionales sous forme de colloque se sont déroulées dans plusieurs villes, avec de thématiques différentes et spécifiques : Caudry, Marseille, Paris, Lyon.

Des partenariats se sont construits, d'autres se sont renforcés : la CNAPE, l'ANMECS, le GEPSO, l'AIRE.

« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès », disait Nelson Mandela.

Avec ces trois dernières associations, nous avons élaboré une charte qui nous engage les uns et les autres autour de l'accompagnement spécifique des enfants et adolescents à double vulnérabilité.

Le 12 décembre à Paris, au Ministère des Solidarités, s'est tenue une journée d'étude ayant pour thématique les méta-besoins de l'enfant.

Ce fut le point d'orgue d'une année d'échange et de réflexion, avec la signature de la charte par les quatre présidents présents.

Le CNAEMO s'est également associé à la CNAPE à travers un groupe de travail ayant pour finalité l'élaboration d'un document sur le milieu ouvert, les définitions de l'action éducative en milieu ouvert et l'action éducative à domicile, leur périmètre d'intervention et leurs spécificités. Il a été formalisé par la CNAPE et a pour ambition d'apporter un éclairage sur ces interventions sous forme d'un document d'orientation, non un référentiel.

2024 a par ailleurs vu se développer et s'intensifier sa branche « formation ». Des formations « standard » ou « sur mesure » remportent un réel succès en répondant aux besoins des professionnels.

A l'heure où la protection de l'enfance manque cruellement de moyens, où nombre de financements sont insuffisants, où des services se réduisent comme « peau de chagrin », où des associations peinent à poursuivre leur activité, il apparaît comme primordial de s'unir et de fédérer autour d'une cause commune : les besoins fondamentaux de l'enfant. Le CNAEMO continue de développer ses actions et exprime à chaque fois que l'occasion lui est donnée, ses inquiétudes.

C'est pourquoi, nous nous attelons à toujours favoriser les espaces d'échanges et de réflexion, les propositions en vue d'améliorer les éléments contextuels de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Oui, l'année 2024 a été exceptionnelle.

Souhaitons-nous une année 2025 aussi fructueuse.

## Michel MORIN, Président de la Fondation OLGA SPITZER

Madame, Monsieur,  
Chers collègues,  
Chers partenaires,

C'est avec une grande fierté et un immense plaisir que nous nous retrouvons à l'occasion de ces 45èmes Assises du CNAEMO, un rendez-vous essentiel pour notre secteur, qui nous rassemble cette année autour d'une question cruciale : Centralisation-décentralisation, au carrefour des paradoxes, une dualité à inventer.

Au nom de la Fondation Olga Spitzer, et aux côtés des nombreuses associations franciliennes qui ont œuvré à l'organisation de cet événement, nous sommes heureux de vous retrouver, professionnels engagés de la protection de l'enfance, magistrats, chercheurs, élus, travailleurs sociaux et médico-sociaux, tous unis par une même volonté : agir ensemble pour garantir aux enfants et aux familles un accompagnement à la hauteur des défis de notre époque.

Depuis plus d'un siècle, la Fondation Olga Spitzer, forte de son histoire et de son engagement, est un acteur majeur de la protection judiciaire et administrative de l'enfance. Avec ses services d'investigation, d'accompagnement éducatif, de soins psychologiques et d'accueil, elle incarne cette responsabilité collective qui nous incombe à tous : protéger, soutenir, prévenir et défendre les droits de l'enfant.

Aujourd'hui, nous nous réunissons à un moment charnière. La protection de l'enfance est traversée par de profondes mutations, notamment les questions de pilotage national et la diversité des réalités locales. La tension entre centralisation et décentralisation, loin d'être un simple débat administratif, pose des questions fondamentales sur la cohérence, l'équité et l'efficacité de nos interventions. Comment concilier une régulation nationale garante d'une égalité de traitement et la nécessaire prise en compte des spécificités locales ? Comment éviter les ruptures de parcours dans un système où les responsabilités sont dispersées ? Comment garantir un cadre protecteur tout en laissant place à l'innovation et à l'expérimentation ?

Ces Assises sont l'occasion d'explorer ces enjeux, de confronter nos points de vue et d'imaginer ensemble les évolutions nécessaires pour renforcer notre mission de protection et d'accompagnement auprès des enfants, des adolescents et de leurs familles.

Nous devons être collectivement à la hauteur des attentes des jeunes que nous accompagnons. Leur sécurité, leur épanouissement, leur avenir dépendent de notre capacité à dépasser les cloisonnements et à construire des réponses adaptées aux défis de notre temps. C'est donc un travail de mobilisation, de dialogue et de co-construction qui nous attend, et ces échanges seront, j'en suis sûr, riches et stimulants.

Merci à chacun et chacune d'entre vous pour votre engagement et votre présence. Je vous souhaite des Assises pleines d'échanges, de réflexions et de perspectives nouvelles !

# DÉLÉGATION RÉGIONALE D'ÎLE-DE-FRANCE

Le groupe régional IDF rassemble des professionnels qui exercent leurs missions dans des services d'AED et d'AEMO, sans distinction de statut. Nos rencontres se font dans la convivialité et nous nous retrouvons une journée tous les deux mois dans une démarche réflexive, pour partager nos expériences et croiser nos regards sur nos pratiques professionnelles au regard du contexte et des enjeux politiques en Protection de l'Enfance.

Dans un esprit militant, le groupe s'inscrit dans une dynamique d'échanges en lien ou non avec les thématiques des Assises Nationales du CNAEMO et avec l'actualité du secteur de la Protection de l'Enfance, sur le plan local et national.

Ainsi par exemple, avant d'intégrer le Groupe d'Organisation des Assises de Courbevoie en janvier 2025, nous avons amorcé un travail sur le thème des violences intrafamiliales et de la libération de la parole en vue de la préparation d'une vignette clinique et de la rédaction d'un article.

Nous avons commencé notre réflexion en observant sur nos terrains d'intervention respectifs en Ile-de France, la difficulté pour certains enfants de parler, avec le poids des conséquences. Suite à des révélations, les enfants deviendraient-ils victimes et auteurs d'éléments qui justifient leur protection ? Victimes de ce qu'ils ont vécu, auteurs et responsables de ce qu'ils dénoncent ? Nous faisons alors l'hypothèse que la parole pouvait devenir une injonction qui inhibe, enferme et renforce un conflit de loyauté... Les professionnels du groupe avaient évoqué par ailleurs la difficulté d'accompagner ces situations. Qu'en est-il lorsqu'un enfant nous demande de ne rien dire ? Quelles limites à la parole s'il doit y en avoir ? Et que faire quand il n'y a justement pas de parole possible ? Quels leviers pour analyser et renvoyer à l'autre ce qu'il ne peut parfois pas formuler ?

C'était une première ébauche issue d'exemples de situations que nous vivons sur le terrain au contact des familles que nous accompagnons, un témoignage des réalités traversées quotidiennement par les professionnels qui composent le groupe.

Après les Assises de Courbevoie, le groupe régional IDF qui était en GOA reprendra son rythme de croisière et nous avons besoin de forces vives pour poursuivre les débats, échanger autour de nos pratiques, et par-dessus tout, continuer à défendre le milieu ouvert, notre cœur de métier, alors venez nous rejoindre !!!

N'hésitez pas à vous inscrire sur le listing qui se trouvera au stand de la vie régionale durant les Assises ou à me contacter par mail : [isa.pillard@gmail.com](mailto:isa.pillard@gmail.com)

Isabelle PILLARD

Déleguée Régionale Ile-de-France

## GROUPE D'ORGANISATION DES ASSISES

Le portage par la fondation Olga Spitzer de l'organisation de ces 45èmes Assises du CNAEMO s'est construit dans une dynamique régionale : 20 professionnels (travailleurs sociaux, secrétaires, psychologues, chefs de service, directeurs) d'associations de la Région Île-de-France, agissant dans le champ de la Protection de l'Enfance, par l'exercice de mesures de Milieu Ouvert, constituent, depuis 15 mois, le GOA d'Ile-de-France (Groupe Organisant les Assises).

Nous saluons la grande mobilisation des membres de ce collectif interdépartemental, qui se sont investis pour organiser cet évènement : Merci !

# " Centralisation - Décentralisation au carrefour des paradoxes, une dualité à inventer "

Après 40 années de décentralisation en France, où en est-on concernant le secteur de la Protection de l'Enfance ?

De la DDASS, au département chef de file de la protection de l'Enfance, quelles avancées, quelles complexités ?

Une recentralisation est évoquée comme une orientation possible dans différentes instances. Cette perspective vient-elle pointer un bilan mitigé ? vient-elle répondre aux alertes formulées régulièrement par le CNAEMO de l'iniquité de traitement des enfants sur le territoire national. La vision serait certainement trop simpliste si on s'en arrêta là !

Pour autant, la protection de l'enfance se trouve aujourd'hui « au carrefour » d'injonctions paradoxales et les professionnels de terrain le vivent en première ligne :

- Inflation législative sans finalité cohérente et transversale
- Politique publique sectorielle, organisation en silo, mais la protection de l'enfance fonctionne en écosystème (médico-social, justice, EN, santé...) Un décloisonnement attendu, préconisé dans de multiples rapports, mais sans grande transformation des pratiques institutionnelles à ce jour
- Attendus de participation, de responsabilisation des familles dans un cadre judiciaire face au principe du pouvoir d'Agir
- Une logique de parcours partagée par les acteurs, mais bien souvent inapplicable sur le terrain (logique de place et non de projet...)

Cette situation vient requestionner l'engagement des professionnels face à un contexte sociétal qui les mets à mal dans leurs pratiques et pose chaque jour la question du juste équilibre entre éthique et responsabilité.

Alors « La protection de l'enfance au carrefour des paradoxes ? Quel avenir pour notre secteur ? »

Certains acteurs de la Protection de l'Enfance se sont prêtés à l'exercice d'une projection de notre secteur à l'horizon 2030.

Les assises 2025 dans la capitale vont être l'occasion pour le CNAEMO de proposer sa vision pour l'intervention en milieu ouvert, de passer un message politique fort, d'entrevoir une voie pour éviter le phénomène de balancier : décentralisation-recentralisation.





**08h00 : Accueil des congressistes**

**09h05 : Discours Officiels :**

- Céline JAMET MONS, *Présidente du CNAEMO*
- Jacques KOSSOWSKI, *Maire de Courbevoie*
- Georges SIFREDI, *Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine représenté par Mme Armelle TILLY*
- David VAN PEVENACGE, *Directeur Général de la Fondation Olga Spitzer*

**10h05 : LA CRISE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

Définir la politique de protection de l'enfance comme un angle mort des politiques publiques, c'est énoncer l'extrême difficulté à organiser la mise à l'abri et le suivi des enfants et des jeunes vivant dans des familles en difficulté pour élever leurs enfants et assurer la satisfaction des besoins fondamentaux de ceux-ci. C'est, aussi, reconnaître que la suppléance familiale est cependant une obligation de la puissance publique. Il nous faut donc, face à l'essoufflement de notre dispositif, réinterroger aussi bien, les fondements juridiques, l'organisation institutionnelle que les modalités et la hauteur du financement de cette politique. Osons questionner, sans tabou, ni autocensure nos dogmes et nos fonctionnements. Notre politique publique est à l'intersection d'enjeux de société fondamentaux, entre respect des droits et des libertés individuelles et la protection des plus vulnérables, les enfants en danger...

**MICHÈLE CREOFF**, *Juriste de formation et spécialiste de la protection de l'enfance. Elle a assuré la vice-présidence du Conseil National de la Protection de l'enfance.*

**11h05 : Pause**

**11h20 : DÉCENTRALISATION : OBJECTIFS ? EFFETS ?**

**DISPARITÉS ET CONSÉQUENCES SUR LES PRISES EN CHARGE DES ENFANTS**

Qui doit faire quoi demain pour remplir et garantir la mission de protection de l'enfance ? Attention aux fausses pistes simplistes ! Revisitons l'histoire et regardons autour de nous pour rénover encore notre dispositif en s'appuyant sur les acquis sans démoraliser Billancourt.

**JEAN-PIERRE ROSENCZVEIG**, *Président d'Espoir CFDJ, coprésident commission enfances familles jeunesse de l'Uniojss, Membre du bureau du CNPE*

**12h20 : Animation**

**Les Toquées de l'Éthique**

**12h30 : Repas**



**14h00 : QUI EST RESPONSABLE DE L'ENFANT PROTÉGÉ : L'ENJEU DES RESPONSABILITÉS EN PROTECTION DE L'ENFANCE**

La responsabilité en protection de l'enfance est aujourd'hui souvent mise en avant par les professionnels comme un des enjeux de l'accompagnement social des enfants et des familles. Quel est aujourd'hui le droit en vigueur et quelles sont les limites des normes applicables ? Les responsabilités en protection de l'enfance sont aujourd'hui multiples en raison du nombre d'acteurs publics et privés en contact avec l'enfant, de la manière de définir la responsabilité (individuelle et institutionnelle), de l'approche retenue (juridique ou éthique) mais aussi au sein du droit, en raison de la coexistence de règles issues du droit civil, administratif et pénal et de la jurisprudence afférente. Plus largement, la question des responsabilités en protection de l'enfance appelle une réflexion sur les normativités et le sens aujourd'hui donné à l'action publique.

**Flore CAPELIER**, *Docteur en droit public, membre associée à l'Institut des Sciences sociales du politique, CNRS, ENS Paris-Saclay, responsable de l'Observatoire social de la Ville de Paris*

**15h00 : Animation**  
**Les Toquées de l'Éthique**

**15h10 : Pause**

**15h25 : CE QUI FONCTIONNE? CE QUI NE FONCTIONNE PAS? D'UN POINT DE VUE SOCIOLOGIQUE DE LA CENTRALISATION/DÉCENTRALISATION**

Par la décentralisation, l'État français déploie un processus complexe qui organise le passage pluridimensionnel d'un certain rapport entre centralisation et décentralisation à un nouveau rapport. Cette clé de lecture organise la première partie de notre propos qui vise à proposer une grille de lecture des réformes en trois actes de décentralisation intervenues en France depuis 1981 et notamment des enjeux politiques, économiques et sociaux qui la sous-tendent. Cette mise en perspective historique innerve l'exposé, en une deuxième partie, des enjeux cardinaux de la décentralisation de la politique de la protection de l'enfance en termes d'avancées et ses dysfonctionnements : comment a-t-elle fait évoluer la prise en compte et de l'investissement des élus au cœur de ses enjeux ? Quelles ont été les avancées en termes d'intégration des réalités territoriales ? Dans quelle mesure la diversité des expériences territoriales a-t-elle promu l'adaptation et l'innovation au regard des évolutions sociétales ? Quelles ont été les conséquences des réorganisations récurrentes des services départementaux sur l'action de la protection de l'enfance ? Les éléments de réponse à ces questions permettront d'éclairer et d'aiguiller les débats actuels autour, notamment de l'hypothèse d'une recentralisation de l'administration de la protection de l'enfance.

**Laurent MELITO**, *Sociologue, Consultant en protection de l'enfance*

**16h40 : Présentation du CORR et remise des Trophées du CNAEMO de la meilleure recherche en Protection de l'Enfance 2023**

**17h15 : Animation**  
**Spectacle de danse : ADSEA 77**

**17h30 : Clôture**



**8h30 : Ouverture des portes**

**9h00 : CONSTAT ? PARADOXE ? EVOLUTIONS DE PRATIQUES LIÉES À LA DÉCENTRALISATION**

« L'action sociale, qui est encore fortement ancrée dans un héritage institutionnel stabilisé dans les années 1970, est soumise à un vaste mouvement de recomposition sous l'emblème de « l'insertion » et de « l'inclusion ». Ces mutations revêtent une forte dimension territoriale dans la mesure où le « territoire », notion substituée au « local », en constitue un aspect très important. Il peut être particulièrement stimulant de relire les mutations organisationnelles, professionnelles et pratiques de l'action sociale sous l'angle du « territoire » dont l'ombre portée touche l'ensemble du secteur social et médico-social ; en arrière-fond, le problème lancinant et non résolu de la « décentralisation » se pose avec acuité. La protection de l'enfance, qui est par nature un secteur tout à la fois plurisectoriel et déterminé par des logiques nationales et des dynamiques locales, se tient dans un nœud de tensions renforcées par les mutations en cours.»

**Robert LAFORE**, Spécialiste du droit et des institutions de la protection sociale, Professeur émérite de Sciences Po bordeaux..

**09h50 : Pause**

**10h10 : TABLE RONDE : Quelle cohérence des politiques de la protection de l'enfance dans un système décentralisé et en crise ?**

Conjuguer protection de l'enfant et promotion de la famille nécessite de tenir liés, la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et le soutien au système familial.

Écouter les demandes, ouvrir des espaces de décision, diversifier les supports pour retrouver confiance, estime de soi, autant d'actions pour avancer pas à pas dans la résolution collective des difficultés.

Les intervenants partagent leurs expériences, leurs pratiques professionnelles « sur mesure » pour soutenir les compétences des bénéficiaires et co-construire avec les familles les clés du changement.

**Perrine GOULET**, *Députée de la Nièvre et présidente de la délégation parlementaire droits aux enfants*

**Pierre-Alain SARTHOU**, *Directeur Général de la CNAPE*

**Céline MONS**, *Présidente du CNAEMO et Vice-présidente de la CNAPE*

**Hervé DUPLENNE**, *Directeur interrégional PJJ Île-de-France et Outre-mer*

**Anne DEVREESE**, *Présidente du CNPE*

**Vladia CHARCELLAY**, *Directeur Enfance Famille au département de la seine-maritime, Membre du bureau du Conseil National de Prévention et Protection de l'Enfance (CNPE) Président de l'Association Nationale des Directions Enfance et Famille (ANDEF) depuis 2020*

**Un(e) Représentant(e) des départements**

**11h35 : Animation**

**Sauvegarde 95**

**VIE DU CNAEMO : LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES**

**12h00 : Présentation de la vie régionale du CNAEMO et de ses régions**

**12h30 : Repas**





**14h05 : LE POINT DE VUE D'UN JUGE DES ENFANTS**

Au vu du contexte actuel, comment en tant que magistrat ordonner des mesures qui peuvent ne pas être exercées pour différentes difficultés économiques ? politiques ? administratives ?

**Edouard DURAND** *Docteur en sciences de l'éducation, formateur et conférencier*

**15h05 : Pause**

**15h25 : Animation**

**La valise de la PJJ**

**15h50 : TRIBUNE INNOVATIONS : Quelles alternatives innovantes pour sortir de l'impasse ?**

Face à des situations complexes, comment les professionnels ont pensé la proposition de projets différents pour répondre à des besoins plus spécifiques sur un territoire.

L'innovation arrive par le repérage sur le terrain de besoins spécifiques, comment ces structures porteuses de projet innovant se sont-elles orientées vers une alternative dans l'accompagnement de l'enfant et de sa famille ?

Comment les professionnels qui ont inventé, créé des dispositifs pour répondre aux besoins des familles sont partis de l'enfant observé sur le territoire.

Sous la forme d'une interview, nous avons convié 4 structures à venir nous l'expliquer, en répondant à nos 4 questions :

Quel était le besoin de départ pour la création de ce dispositif ?

Qu'est-ce qui est innovant dans votre dispositif ?

Comment ce que vous proposez serait applicable ailleurs ?

En quoi ce "dispositif" offre une (agilité) alternative en PE ?

**David BOURSIN**, *Emasco*

**Emilie BOUAFER**, *Maison D'Avenir*

**Brigitte GALOCHET**, *AED Rénovation - PEAD*

**Karine BACHELET**, *Dispositif spécifique "Mineurs victimes", Sauvegarde 95*

**17h30 : Clôture**

**19h30 : SOIRÉE FESTIVE "Fête entrer les Artistes !"**



**08h30 : Ouverture des portes**

**09h15 : LA MESURE UNIQUE**

Présentation de la mesure unique : comment cela s'est développé dans le département d'Ile-et-Vilaine, méthode, attendu et retour.

**Patrick LECAPLAIN**, *Éducateur spécialisé de formation initiale et docteur en sociologie, consultant formateur à Askoria*

**10h15 : Remerciements au GOA**

**10h40 : Pause**

**10h50 : LA FRANCE : UN MODÈLE POUR AILLEURS ? LES VALEURS ET FONCTIONS DÉFENDUES PAR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX FRANÇAIS PAR LE PRISME D'UNE ASSISTANTE SOCIALE JAPONAISE**

Depuis 2016, Akiko visite les services de la protection de l'enfance en France. Elle s'intéresse notamment en 2020 au placement à domicile et découvre par l'intermédiaire d'enfants placés en MECS le travail de l'AEMO. Entre 2021 et 2023, Akiko trouve les réponses qu'elle cherchait quand elle était assistante sociale au Japon et découvre la relation éducative qu'elle aurait aimé mettre en place dans son travail. Elle présente ses recherches au Japon et obtient un financement de l'Etat pour les poursuivre.

D'un point de vue extérieur, quelles sont les observations portées sur les familles accompagnées dans le cadre d'une mesure d'AEMO en 2 ans, quel est le travail social qui a été mené ? A quoi les travailleurs sociaux se confrontent-ils et comment luttent-ils ? Quelles sont les valeurs et les fonctions défendues par les professionnels en France.

**Akiko AWA**, *Chercheuse en sociologie, JSPS La Société japonaise pour la promotion de la science, Japon, Administratrice du bureau de l'AFRIS Paris-Parmentier.*

**11h50 : PRÉSENTATION DU RAPPORT "LE DROIT DES ENFANTS À UN ENVIRONNEMENT SAIN"**

**Eric DELEMAR**, *Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant*

**12h20 : Clôture des Assises**

par Céline MONS, Présidente du CNAEMO

**12h30 : Fin des Assises**

# LES PARTENAIRES DES ASSISES



**Harmonie  
mutuelle**

GRUPE **vyv**

AVANÇONS collectif

[www.harmonie-mutuelle.fr/ess](http://www.harmonie-mutuelle.fr/ess)

**Harmonie Mutuelle**, 1<sup>re</sup> mutuelle santé de France et membre fondateur du Groupe VYV, protège et soutient les employeurs et salariés du secteur de l'économie sociale et solidaire grâce à des solutions d'accompagnement en protection sociale complémentaire proposées par son pôle d'expertise dédié aux acteurs de l'ESS : Harmonie Mutuelle ESS.

De par sa connaissance du secteur acquise aux côtés d'associations, mutuelles, fondations, coopératives, entreprises sociales et de leurs salariés, Harmonie Mutuelle ESS, propose une offre complète de garanties et de services en protection sociale complémentaire adaptée aux enjeux du secteur : prévoyance, santé, épargne retraite et salariale, Santé et qualité de vie au travail, action sociale...

Harmonie Mutuelle ESS protège plus de 800 000 personnes, soit 1 salarié sur 3 du secteur de l'économie sociale et solidaire et plus de 24 000 structures adhérentes. Fortes de l'expérience et de l'engagement de ses équipes dédiées, les solutions d'accompagnement d'Harmonie Mutuelle ESS permettent ainsi aux structures adhérentes d'être actrices de leur protection sociale tout en restant mobilisées sur leur rôle essentiel d'utilité sociale..

**CNAPE**

LA PROTECTION DE L'ENFANT  
[www.cnape.fr](http://www.cnape.fr)

## CNAPE

Créée en 1948, la CNAPE est une fédération nationale d'associations qui accompagnent et accueillent les enfants, adolescents et jeunes adultes en difficulté.

**Son action s'inscrit dans le respect de la CIDE et dans le cadre des politiques publiques relatives à l'enfance et à la jeunesse.**

Les champs d'intervention de la CNAPE concernent la prévention, la protection de l'enfance, la justice pénale des mineurs, l'enfance et la jeunesse en situation de handicap et de vulnérabilité, la jeunesse confrontée à des difficultés d'insertion. Ils portent également sur l'environnement des enfants et des jeunes qui peut influencer sur leur développement et leur bien-être, par exemple, l'accompagnement des familles.

**Pipouette**

[www.pipouette.com](http://www.pipouette.com)

## PIPOUETTE

**un doudou rassurant, un compagnon de jeu et un outil pédagogique**

Pipouette est un véritable compagnon de vie pour apprendre et libérer ses émotions.

Recommandé par **plus de 3 000 professionnels** de l'éducation et de la santé et **plus de 20 000 familles l'ont déjà adopté.**

Pour en savoir plus sur Pipouette : rendez-vous **sur le stand OYA jeudi** ou sur le site internet de Pipouette.



[www.ash.fr](http://www.ash.fr)



[www.ppm-asso.org](http://www.ppm-asso.org)

**ASH**, le média de référence l'action sociale : Toute l'actualité sociale décryptée chaque jour : social, handicap, exclusion, enfance, insertion.  
Partenaire éditorial du CNAEMO depuis plus de 10 ans

### **Parrains Par Mille (PPM)**

Créée en 1990, PPM agit pour la démocratisation du parrainage et du mentorat de proximité.

L'association s'engage auprès d'enfants et jeunes adultes isolés (3-25 ans), qu'ils soient en protection de l'enfance, en famille, en situation de handicap, jeune aidant, sortant des dispositifs, etc.

PPM propose à chaque jeune qui en fait la demande, de rencontrer un bénévole habitant près de chez lui et souhaitant donner un peu de son temps pour l'aider à se construire et à révéler son plein potentiel. À travers des rencontres régulières, le bénévole et le filleul créent un lien de confiance et construisent un parrainage ou un mentorat qui leur ressemble. Pour les jeunes en difficulté, le partage et le renforcement des liens participent grandement à leur ouverture sur le monde et leur confiance en eux.

Le parrainage et le mentorat de proximité constituent des ressources complémentaires permettant aux enfants et jeunes de s'ouvrir au monde, de développer leurs compétences psychosociales et de (re)prendre confiance en leurs capacités.

### **France Enfance Protégée :**

L'État, les Départements et les Associations  
au service de la prévention et de la protection de l'enfance

France Enfance Protégée, mis en place le 5 janvier 2023, regroupe en son sein plusieurs acteurs de la protection et prévention de l'enfance : adoption, enfance en danger et accès aux origines personnelles.

Cette maison commune de la protection de l'enfance assure les missions du Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger – numéro 119 (SNATED-119), de l'Agence Française de l'Adoption (AFA), de l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE). Également, France Enfance Protégée assure les secrétariats du Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP), du Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE) et du Conseil National de l'Adoption (CNA).

### **Un service aux usagers :**

France Enfance Protégée a pour objet d'assurer les missions du 119 pour l'enfance en danger, l'accompagnement des adoptants et le traitement des demandes d'accès aux origines personnelles.

### **Une ressource pour les professionnels :**

France Enfance Protégée est une ressource pour l'ensemble des acteurs de la prévention et de la protection de l'enfance par la production et le transfert de connaissances et l'animation des réseaux professionnels.

### **Un appui aux institutions :**

France Enfance Protégée est un appui à l'élaboration de la politique publique pour l'État, les Départements et les Associations, ou encore en soutenant l'activité des conseils nationaux de la protection de l'enfance, de l'adoption et de l'accès aux origines.





**Interconsult'**, Depuis 1983, Interconsult est éditeur de logiciels spécialement conçus pour le secteur Social et Médico-social. Avec plus de 6 000 logiciels installés et plus de 50 000 utilisateurs sur toute la France, Interconsult est un acteur majeur du secteur.

Nos solutions répondent aux besoins spécifiques de ce secteur dans les domaines de :

- La gestion des usagers via « Le Dossier Unique de l'utilisateur »,
- La gestion de la paie,
- La gestion des ressources humaines,
- La gestion financière.

Interconsult développe l'ensemble des logiciels nécessaires au fonctionnement quotidien des établissements et associations en lien avec le cadre réglementaire du secteur.



[www.silao.fr](http://www.silao.fr)

**SILAO** : SILAO (l'évolution du logiciel historique Sil'Age) est un logiciel DUI (Dossier Usager Informatisé) collaboratif développé par la société D2L Informatique dont la mission est de créer des outils simples et conviviaux, s'appuyant sur les pratiques des professionnels du secteur social et médico-social, dans le but de faciliter leurs actions quotidiennes (suivi de la prise en charge, dossier administratif de l'utilisateur, suivi éducatif, agenda, dossier médical, communication et mobilité, gestion électronique de documents, facturation aux financeurs et/ou aux usagers...).

SILAO est référencé pour les DSR MS2 PE (protection de l'enfance) et MS1 PA/PH/DOM (personnes en situation de handicap), et est en cours de référencement pour le DSR MS2 PDS (personnes en difficultés spécifiques).

L'équipe SILAO est à vos côtés à tout moment pour répondre à vos questions. Elle vous conseille et vous accompagne à chaque étape de votre projet.

## Directions[s]

**Direction[s]** est un magazine mensuel dédié aux équipes de direction du secteur social & médico-social. Il analyse l'actualité, propose des conseils opérationnels, des reportages et des réflexions sur les mutations du secteur. Rejoignez une communauté engagée, échangez avec vos pairs et partagez vos expériences pour vous enrichir mutuellement !

Suivez-nous sur les Réseaux Sociaux pour ne passer à côté d'aucune actualité sur les Assises Nationales du CNAEMO !



# REMERCIEMENTS



# CNAEMO FORMATION

## FORMATIONS PHARES



Être travailleur social en protection de l'enfance, en milieu ouvert, aujourd'hui.



Secrétaire en protection de l'enfance, institution et usagers, quelle place, quelle fonction ?

## NOUVELLES FORMATIONS SÛR-MESURES

### Les Écrits Professionnels



Les écrits professionnels du travailleur social nécessitent l'acquisition d'une méthodologie et l'utilisation d'une trame qui articule les items incontournables. Ils font appel à des connaissances antérieures acquises lors de la formation initiale et tout au long de la scolarité comme l'orthographe, la syntaxe et mobilisent également différentes fonctions, en voici quelques exemples : Fonction référentielle : l'une des principales fonctions du langage est de partager des informations avec une audience.....

Pour en savoir plus sur le Cnaemo Formation 📌

**Rejoignez-nous sur le stand du CNAEMO ou contactez-nous :**



Emmanuelle CORROY GEERAERT - Responsable Formation

06 62 29 96 87 - [formation@cnaemo.com](mailto:formation@cnaemo.com)

[www.cnaemo.com](http://www.cnaemo.com)

# LES ASSOCIATIONS PORTEUSES EN LOCAL



## NOS PARTENAIRES À NOS CÔTÉS ...



Directions**[S]**



10 rue Baptiste Monnoyer - 59800 Lille  
09 82 35 41 31 - [contact@cnaemo.com](mailto:contact@cnaemo.com)  
[www.cnaemo.com](http://www.cnaemo.com)